

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



## Tour de France des régions – Bourgogne-Franche-Comté Réunion « Jeunes » - Dijon le 05/12/2022 Synthèse de la réunion

Cette réunion s'est tenue avec environ 45 jeunes issus de lycées et établissements d'enseignement supérieur de la région Bourgogne-Franche-Comté, réunis au Campus des Métiers et des Qualifications Territoire Intelligent.

### 1. Discours introductifs

**Laurence MANGENOT, directrice de l'ESTP, Campus des Métiers et des Qualifications Territoire Intelligent**

Le Campus des Métiers et des Qualifications Territoire Intelligent (CMQ) s'adresse aux collégiens, aux lycéens et aux étudiants pour leur présenter les métiers de demain et les enjeux associés, que ce soit au niveau territorial ou national. Le CMQ Green City concerne la transformation bas carbone des villes. Nous sommes donc très heureux d'accueillir les échanges de ce matin.

**Sophie MOURLON, directrice de l'énergie du Ministère de la transition énergétique**

Une loi de programmation sur l'énergie et le climat doit être votée en 2023. Le Gouvernement a donc décidé d'organiser une concertation nationale sur le mix énergétique pour alimenter les travaux d'élaboration de ce projet de loi. Cette concertation comprend une consultation en ligne ouverte à tous jusqu'au 18 janvier prochain, ainsi qu'un tour de France des régions. 200 jeunes seront par ailleurs recrutés dans toute la France afin de participer à un « forum des jeunesses » qui se tiendra du 19 au 22 janvier 2023.

La concertation est encadrée par quatre garants de la Commission nationale du débat public (CNDP), une structure indépendante. Les garants remettront un bilan de la consultation au Gouvernement, qui rédigera un rapport de réponse. Les deux documents seront rendus publics et présentés au Parlement avant l'examen du projet de loi.

Plusieurs schémas de mix énergétique et de mix électrique ont été étudiés notamment par l'ADEME et RTE. Le scénario le moins contraignant prévoit une réduction de 40 % de notre consommation d'énergie d'ici 2050. Ce changement important nécessite donc des évolutions notables de nos modes de vie, qu'il faut discuter ensemble.

**Ilaria CASILLO, garante de la concertation, Vice-présidente de la Commission nationale du débat public**

La CNDP veille au bon déroulement de la concertation. Elle restituera également la parole des participants dans son intégralité. Je vous invite donc à profiter de ce moment démocratique majeur.

**Bruno NOUVEAU, DREAL Bourgogne Franche-Comté**

# Notre avenir énergétique

## se décide maintenant



Le mix énergétique français et les objectifs à atteindre d'ici 2050 ont été exposés aux jeunes présents aujourd'hui le 24 novembre dernier. Ces derniers ont ensuite été invités à imaginer leur futur désirable en 2050 (habitat, transports, consommation, modes de production d'énergie, etc.) et à le matérialiser sur des fresques. Enfin, les jeunes ont été incités à développer une idée. C'est ce travail qui va vous être présenté.

## 2. Présentation des propositions réunies en 3 thématiques (habitat, mobilités, et production d'énergie)

**Valéry DUBOIS, animateur**

Les représentants de l'Institut Agro de Dijon vont intervenir sur la **thématique de l'habitat**.

### Deux participants

Nous suggérons une augmentation des subventions étatiques allouées à la rénovation thermique des bâtiments. En effet, cette action permet à la fois de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone des édifices.

De plus, la rénovation thermique des bâtiments ne change pas les modes de vie. Elle est donc plus facilement acceptée par la société.

### Sophie MOURLON

Les économies d'énergie varient en fonction de la nature et de l'usage des bâtiments. Leur rénovation se révèle néanmoins fondamentale.

### Valéry DUBOIS

Je cède la parole aux représentants d'ESEO.

### Trois participants

Les écoquartiers améliorent la vie de leurs habitants, tout en préservant l'environnement. Ils facilitent le tri sélectif, la récupération des eaux pluviales et la production d'énergie verte.

L'utilisation de la biomasse est particulièrement adaptée à cet objectif. Les écoquartiers privilégient par ailleurs les modes de circulation doux et l'agriculture locale.

Il ne s'agit pas uniquement de créer de nouveaux quartiers. Nous préconisons également d'adapter les constructions existantes.

### Valéry DUBOIS

# Notre avenir énergétique

## se décide maintenant



Les représentants du lycée Charles de Gaulle vont évoquer le renforcement de la solidarité dans les quartiers.

### Trois participants

Une société plus solidaire favorise notamment le covoiturage. Or la solidarité s'acquiert dès le plus jeune âge. Elle doit donc être mieux valorisée dans le système éducatif.

Les mesures visant à lutter contre le gaspillage alimentaire doivent être renforcées. Le compostage joue également un rôle central dans la gestion des déchets alimentaires. Il doit donc devenir obligatoire pour tous les foyers.

Notre troisième proposition porte sur la réduction de la consommation électrique des quartiers. Des propositions seraient formulées en ce sens par les conseils de quartier. Elles seraient ensuite transmises aux conseils municipaux.

### Sophie MOURLON

Le recours à la biomasse doit être couplé avec des réseaux de chaleur pour devenir efficace. Notre régime alimentaire doit par ailleurs évoluer afin de réduire nos déchets.

### Valéry DUBOIS

Les représentants du lycée Hippolyte Fontaine vont maintenant s'exprimer sur **la deuxième thématique, à savoir, la mobilité.**

### Deux participants

Il faudrait créer des sites d'affaires semblables à celui de La Défense afin d'encourager l'utilisation des transports en commun et le covoiturage.

L'implantation des lieux d'habitation à proximité de ces centres diminuerait également les déplacements. Enfin, nous recommandons de maximiser le télétravail et de diversifier les usages des bâtiments.

### Sophie MOURLON

Le rapprochement des lieux d'habitation et de travail est effectivement indispensable.

### Valéry DUBOIS

Je cède la parole aux représentants de l'ESIREM.

### Un participant

# Notre avenir énergétique

## se décide maintenant



Il faut privilégier les véhicules avec un rapport charge/poids intéressant sur le plan énergétique. Le transport ferroviaire doit également s'imposer pour tous les trajets longue distance. Ces mobilités nécessitent des efforts de recherche, ainsi que des infrastructures adaptées, pour devenir attractives. Un système de subventions et de taxes doit également permettre d'orienter le secteur des transports. Enfin, la présentation des enjeux et l'accompagnement des citoyens revêtent une importance capitale pour la réussite de la transition énergétique.

### Valéry DUBOIS

La consommation d'un véhicule est-elle réellement proportionnelle à son poids ?

### Sophie MOURLON

Oui. Pour autant, instaurer un dispositif de bonus-malus fondé sur le poids des véhicules n'est pas simple.

### Valéry DUBOIS

Les représentants de l'UTBM proposent d'optimiser le transport des marchandises afin d'en réduire l'impact environnemental.

### Deux participants

Nous suggérons la création d'autoroutes ferroviaires et le renforcement du ferroutage afin de décarboner les livraisons nationales. Les poids lourds bénéficieraient d'un système de rechargement spécifique sur le modèle des caténaires. Cet équipement serait installé sur les tronçons les plus fréquentés et à l'échelle européenne. Les lignes de train non électrifiables pourraient fonctionner à l'hydrogène. Des véhicules légers seraient utilisés pour le dernier kilomètre.

Il faudrait réorganiser les chaînes de logistique locales en centralisant les dépôts de marchandises. Les chargements des camions devraient par ailleurs être mutualisés. Enfin, les livraisons en points relais seraient privilégiées. Une taxe sur les livraisons à domicile serait instaurée afin de financer les mesures précédemment énoncées. Elle serait proportionnelle aux prix des produits.

### Sophie MOURLON

Les différents ministères n'ont pas encore statué sur les meilleures solutions de transport lourd et d'optimisation logistique. Des projets pilotes sont donc financés dans plusieurs domaines.

### Valéry DUBOIS

Nous abordons maintenant le **thème de la production d'énergie** avec les représentants du lycée Liégeois.

### Quatre participants

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



La France compte environ 20 000 kilomètres de côtes maritimes. Il s'agit d'un réel atout.

Les hydroliennes, des éoliennes placées sous l'eau, peuvent être pertinentes pour la production d'énergie. Elles ne génèrent aucune pollution visuelle et préservent le milieu marin. Toutefois, leurs modalités d'installation demeurent particulières et assez onéreuses.

La réflexion doit également porter sur les potentialités des usines marémotrices.

La puissance de l'éolien offshore est 60 % supérieure à celle de l'éolien terrestre. Il est donc intéressant de l'exploiter. Des projets d'éolien offshore sont en cours de réalisation. Nous recommandons d'accélérer leur concrétisation.

## **Valéry DUBOIS**

Ces solutions suscitent des enjeux de maintenance non négligeables. Leurs répercussions sur la faune et la flore entrent aussi en ligne de compte.

## **Sophie MOURLON**

Absolument. Pour autant, toute production d'énergie engendre des conséquences.

## **Valéry DUBOIS**

Les représentants du lycée Eiffel vont évoquer la production d'énergie photovoltaïque.

## **Deux participants**

Le potentiel des panneaux solaires est intéressant, que ce soit en termes de rendement ou de prix de revient. La production d'énergie photovoltaïque est par ailleurs créatrice d'emplois. Il faut donc approfondir la recherche déjà engagée sur les panneaux solaires.

Des panneaux photovoltaïques pourraient également être installés dans les grandes fermes. En effet, ces bâtisses comportent souvent des espaces non utilisés.

## **Sophie MOURLON**

Vous avez raison. Une obligation d'implantation de panneaux solaires sur les toitures existe pour tous les édifices neufs, ainsi que pour les bâtiments rénovés en profondeur. Cette obligation devrait être étendue.

## **Valéry DUBOIS**

Les représentants de l'ISAT vont aborder la question de l'hydrogène à usage domestique.

## **Un participant**

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



Un kilogramme d'hydrogène produit trois fois plus d'énergie qu'un kilogramme d'essence. Or cette source est encore peu utilisée en France. L'hydrogène à usage domestique peut servir pour le chauffage ou la cuisine. Il peut aussi fournir de l'électricité. Pour ce faire, il faudrait soutenir la recherche sur le stockage et constituer des structures composées de politiques, d'experts et d'entreprises. Des aides pourraient être attribuées par l'Etat. Enfin, il serait nécessaire de mieux faire connaître les possibilités offertes par l'hydrogène.

## **Valéry DUBOIS**

Les représentants de l'ESTP vont s'exprimer sur les matériaux bas carbone.

### **Deux participants**

Le secteur du bâtiment représente 40 % de la consommation d'énergie et 20 % des émissions de CO2 en France. La provenance des matériaux représente donc un élément central. La réutilisation des matières issues des démolitions devrait ainsi être renforcée. Il faudrait également redonner toute sa place à la filière bois.

Comment relocaliser l'emploi, la production et l'extraction de matériaux ? Cette approche limiterait l'empreinte carbone du secteur du bâtiment. Elle permettrait également de valoriser l'identité des territoires.

## **Sophie MOURLON**

Il est crucial de décarboner les méthodes industrielles de production. La réflexion relative à la fabrication et à l'utilisation de l'hydrogène doit par ailleurs se poursuivre.

## **Valéry DUBOIS**

Les représentants du lycée des Marcs d'Or vont évoquer la filière bois.

### **Trois participants**

La protection et l'utilisation plus durable des forêts doivent prévaloir. Il faut ainsi lutter contre les risques d'incendie et la perte de fertilité des sols.

Les filières bois locales doivent être privilégiées afin de réduire les transports de matériaux. Les nouveaux métiers liés à la préservation et à l'exploitation raisonnée des forêts requièrent également des formations adaptées.

Le bois utilisé pour les logements en France doit être traité. Son recyclage n'est donc pas toujours possible.

## **Sophie MOURLON**

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



Des expérimentations sont menées sur la fabrication de granulats à partir de bois traité. En outre, le développement de la filière bois et l'exploitation plus durable des forêts suscitent actuellement des réflexions au niveau européen.

## **Valéry DUBOIS**

Je cède la parole aux représentants de l'ENSAM.

## **Trois participants**

Nos propositions visent à rendre la chaîne industrielle plus vertueuse. L'usage des matériaux rares doit être strictement limité. En effet, ces derniers sont difficiles à extraire et présentent un rendement très faible. Les conditions de travail des salariés mobilisés pour l'extraction sont également déplorables.

Nous souhaiterions réduire de 40 % la consommation d'énergie du secteur industriel d'ici 2050. Cet objectif suppose notamment une meilleure application des lois existantes, ainsi qu'une régulation en temps réel de l'énergie utilisée.

Enfin, il faudrait accroître la durée de vie des objets et encourager leur réparation. L'affichage du coût écologique et du prix d'usage de chaque produit favoriserait également les achats plus durables.

## **Sophie MOURLON**

Je vous remercie toutes et tous pour vos contributions.

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



## Tour de France des régions – Bourgogne-Franche-Comté Réunion « Grand public » - Dijon le 5 décembre 2022 Synthèse de la réunion de l'après-midi

### 1. Rappel des modalités de la concertation

#### **Sophie MOURLON**

Un projet de loi de programmation énergie-climat sera présenté au Parlement pour la première fois en 2023. Une grande concertation nationale est organisée dans ce cadre. Elle porte principalement sur l'évolution de nos modes de consommation et la décarbonation de notre mix énergétique.

La concertation prévoit une consultation en ligne ouverte à tous jusqu'au 18 janvier prochain, ainsi qu'un tour de France des régions. 200 jeunes participeront également à un « forum des jeunes » du 19 au 22 janvier 2023.

La concertation est supervisée par la Commission nationale du débat public (CNDP), une autorité administrative indépendante. Les garants remettront un bilan de la consultation au Gouvernement sur la base de l'ensemble des contributions faite dans cette concertation. Le Gouvernement rédigera un rapport de réponse. Les deux documents seront rendus publics et présentés au Parlement avant l'examen du projet de loi.

#### **Ilaria CASILLO**

Chaque personne, experte ou non, est porteuse d'un savoir et d'une culture utiles aux décideurs. La CNDP encourage donc toutes les Françaises et tous les Français à s'exprimer lors de la présente concertation.

### 2. Discours introductifs

#### **Olivier VERAN, ministre délégué auprès de la Première ministre, chargé du Renouveau Démocratique, porte-parole du gouvernement**

Faire face à l'urgence climatique représente le grand défi de ce siècle. Nos objectifs en la matière sont ambitieux. Nous souhaitons atteindre la neutralité carbone en 2050. Nous voulons également sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. Pour ce faire, il faut apprendre à faire mieux et à faire seuls. Le débat de ce jour n'est donc pas uniquement centré sur le mix électrique.

La réflexion engagée en 2021 conduira à l'adoption de la première loi de programmation énergie-climat en 2023. Les orientations exprimées par les Français contribueront à l'élaboration de ce texte. Rien n'est figé. Vos propositions ont donc une importance majeure. Vous serez par ailleurs informés des suites données à cette concertation.

#### **Marie-Guite DUFAY, présidente du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté**

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



Les quinze prochaines années seront déterminantes pour notre avenir énergétique et écologique. Nous ne pouvons plus continuer à surconsommer sans nous préoccuper des conséquences de nos actes sur l'environnement. Un emballement climatique, une guerre aux portes de l'Europe et des interrogations sur la maintenance du parc nucléaire auront été nécessaires afin de constater notre grande dépendance énergétique.

Les énergies renouvelables garantiront la paix de ce XXI<sup>ème</sup> siècle. Le secrétaire général de l'ONU l'a clairement signifié. Les contraintes dans ce domaine doivent donc être desserrées. À titre d'exemple, la réalisation d'un projet éolien terrestre ne devrait pas prendre quinze ans. Une réorientation des financements bancaires en matière d'énergie serait également indispensable.

Depuis vingt ans, nos plans de mandats ont toujours mis l'accent sur la sobriété et l'efficacité énergétique. J'espère donc que nos engagements seront pris en compte dans cette concertation.

### 3. Présentation de l'étude « Transitions 2050 » de l'ADEME et de l'étude « Futurs énergétiques 2050 » de RTE

Diffusion de la vidéo de présentation de l'étude « Transition(s) 2050 » :  
[https://www.youtube.com/watch?v=XER\\_OpLx0Qs](https://www.youtube.com/watch?v=XER_OpLx0Qs)

**Jean-Luc SAUBLET, directeur régional, ADEME Bourgogne Franche-Comté**

Quel que soit le scénario choisi, la transition énergétique devra s'opérer dans la conciliation. Les discussions relatives aux conséquences des différentes options sont donc particulièrement importantes.

**Cédric LEONARD, chef du pôle modèles de marché et études économiques RTE**

Nous avons examiné plusieurs scénarios de mix électrique et de changements d'usage. Ces travaux sont complémentaires avec ceux de l'ADEME.

Plus de trente groupes de travail ont été constitués dans le cadre de l'étude « Futurs énergétiques 2050 ». Nous avons également coopéré avec l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Le travail réalisé concernait les expériences d'énergies renouvelables menées dans plusieurs pays voisins.

Les interconnexions avec les pays voisins permettent d'optimiser les systèmes, particulièrement avec des mix basés sur une forte proportion d'énergies renouvelables.

Nous devons sortir des énergies fossiles pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Notre consommation globale d'énergie devra également diminuer de 40 %. Ce phénomène s'accompagnera toutefois d'une hausse de la consommation d'électricité. Il faudra donc produire plus d'électricité décarbonée. La France détient un réel avantage à ce sujet. Pour autant, de nombreuses centrales nucléaires seront en fin de vie vers 2050. Nous devons donc renouveler notre parc de production d'électricité décarbonée.

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



Trois scénarios prévoient la construction de nouveaux réacteurs nucléaires, selon un rythme différencié. Dans tous les cas, la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité sera d'au moins 50 %. Les trois autres scénarios 100% énergies renouvelables (à horizon 2050 ou 2060) supposent des rythmes de développement des énergies renouvelables supérieurs à ceux des pays européens les plus performants dans ce domaine.

Tous les schémas ont été étudiés à partir d'indicateurs techniques, économiques, environnementaux et sociétaux. Si nous raisonnons en coût complet, les scénarios basés sur une dominante d'énergies renouvelables sont plus onéreux que les autres. Toutes les options se traduisent par un renchérissement du coût du système électrique de l'ordre de 15 à 20% en moyenne. Toutefois, elles permettent de supprimer les dépenses relatives aux énergies fossiles.

## 4. Présentation du panorama régional de l'énergie et du scénario région à énergie positive

### Jean-Pierre LESTOILLE

La région Bourgogne-Franche-Comté produit 11.7 TWh par an et en consomme environ 85 TWh (en baisse de de 1 à 2 % par an depuis 2016).

De nombreux déplacements sont effectués dans cette région rurale et industrielle. En outre, l'usage des véhicules individuels prime sur celui des transports en commun. Enfin, un quart des 1,2 millions de logements de la région est très mal isolé. La rénovation thermique de ces habitations forme donc un enjeu majeur pour la Bourgogne Franche-Comté.

En 2021, les énergies renouvelables couvraient 17,1 % de la consommation régionale d'électricité, contre 24,9 % pour l'ensemble du territoire national.

### Laurent MOYNAC, DGA, Conseil régional Bourgogne Franche-Comté

La Bourgogne Franche-Comté a élaboré en 2017 une stratégie opérationnelle de transition énergétique. Un scénario région à énergie positive a ensuite été défini en 2018. Des experts ont ainsi été sollicités sur différents sujets (construction, agriculture, industrie, etc.).

Il convient de diviser par deux les consommations régionales d'énergie entre 2018 et 2050, soit une décroissance 2,5 fois plus rapide que celle des dix années précédentes. La production issue des énergies renouvelables doit parallèlement être multipliée par quatre entre 2021 et 2050. Un accent particulier sera mis sur le solaire photovoltaïque et la biomasse. Ce mix permettra de couvrir 77 % des besoins régionaux en énergie.

## 5. Temps d'échange

### Un participant

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



Je suis maire d'une commune en Côte d'Or. Je m'interroge sur la promotion du tout électrique et le manque de continuité stratégique de l'Etat. En effet, le mix énergétique doit prendre en compte les potentialités des territoires.

## **Un participant**

Pourquoi ne pas envisager l'implantation de SMR (*small modular reactor*) dans la région ? La Bourgogne Franche-Comté est dotée de nombreux cours d'eau.

## **Olivier VERAN**

La neutralité carbone en 2050 est un objectif commun non négociable. À l'inverse, tous les moyens pour y parvenir peuvent être discutés. Il faut opter pour l'accompagnement et non l'exclusion. Nous pouvons parfaitement conjuguer croissance, transition énergétique et qualité de vie.

## **Valéry DUBOIS**

Les réseaux électriques doivent par ailleurs être adaptés aux différentes énergies.

## **Cédric LEONARD**

Absolument. Des investissements massifs sont donc prévus à cet effet.

## **Sophie MOURLON**

Je le confirme. Par ailleurs, les petits réacteurs modulaires (SMR) offrent un certain nombre d'avantages. La réflexion sur leur localisation n'est pas achevée. Il s'agit donc d'un sujet ouvert.

## **Marie-Guite DUFAY**

La région possède de réels atouts dans ce domaine. Toutefois, les SMR ne seront pas opérationnels avant quinze ans. Des efforts significatifs doivent donc être consentis sur les énergies renouvelables.

## **Un participant**

Je suis un universitaire. La question climatique et la neutralité carbone en 2050 constituent les deux points majeurs. Or les groupes de travail portent uniquement sur les modes de production et de consommation énergétique. Quid des répercussions de l'alimentation ? Le rythme de rénovation thermique des bâtiments demeure également insuffisant.

## **Valéry DUBOIS**

La sobriété énergétique a été abordée. L'évolution du régime alimentaire figure par ailleurs dans la réflexion conduite par l'ADEME.

## **Le même participant**

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



Pour autant, la discussion d'aujourd'hui ne concerne pas cet aspect. Il en est de même pour la délocalisation d'industries très polluantes. Enfin, des concertations environnementales ont déjà été organisées. De nombreuses recommandations ont ainsi été émises lors de la convention citoyenne sur le climat. Seules quelques unes d'entre elles ont été concrétisées. Des citoyens ne croient donc plus en l'action du gouvernement. Je tiens ainsi à exprimer les réticences auprès de Monsieur le Ministre.

## **Un autre participant**

Je représente la Chambre d'agriculture Bourgogne Franche-Comté. Je vous remercie pour cette concertation et vous assure de l'implication des agriculteurs dans la production d'énergie renouvelable. De nombreux projets d'agrivoltaïsme sont en cours dans la région. Ma préoccupation concerne le stockage de l'électricité produite et les coûts de raccordement au réseau électrique pour les exploitations les plus éloignées.

## **Olivier VERAN**

Les avis formulés lors de précédentes concertations n'ont pas toujours été suivis. Cela a été le cas pour la Convention citoyenne pour le climat, mais ce ne sont pas seulement « quelques mesures » qui se sont concrétisées : la grande majorité des propositions ont été reprises, totalement ou partiellement, et adaptées pour garantir leur applicabilité. Je comprends donc la position exprimée mais elle doit être nuancée. Je vous invite néanmoins à chérir la démocratie. Tout comme vous, je souhaite que la rénovation thermique des logements puisse s'accélérer. L'objectif dans ce domaine est fixé.

Je tiens ensuite à saluer les efforts réalisés par les agriculteurs. La loi en discussion sur les énergies renouvelables comporte des dispositions sur l'agrivoltaïsme et la méthanisation. Elle vous sera donc utile.

## **Sophie MOURLON**

75 % des coûts de raccordement sont pris en charge par les gestionnaires de réseau. J'ai toutefois pris note de votre point particulier.

## **6. Retour sur la séquence du matin**

## **Laurence MANGENOT**

La séquence de ce matin a été préparée lors d'une première rencontre intervenue le 24 novembre dernier. Environ cinquante jeunes issus de douze établissements d'enseignement régionaux ont participé. Trois thèmes sont ressortis de ces échanges (habitat, mobilité, production d'énergie et de matériaux). Des propositions ont ensuite été formulées sur ces différents sujets.

Je tiens à saluer la motivation des jeunes, ainsi que la qualité de leurs suggestions. Ces derniers appellent au renforcement de l'implication de l'Etat dans la rénovation et l'isolation thermique des bâtiments. Les jeunes ont souligné l'importance d'une formation adéquate aux meilleurs processus de fabrication. Ils ont également évoqué la nécessité de mieux informer le grand public.

# Notre avenir énergétique

## se décide maintenant



L'utilisation de véhicules plus légers et mieux adaptés aux usages doit contribuer à réduire l'empreinte carbone de notre société. Le développement du ferroutage se révèle par ailleurs essentiel afin de décarboner les livraisons nationales. Enfin, les jeunes ont proposé de soutenir la recherche sur l'hydrogène et de restructurer la filière bois.

### 7. Restitution des ateliers

Les participants ont travaillé pendant en atelier sur les questions suivantes :

- Sur le thème de la consommation d'énergie : Qu'êtes-vous prêts à faire collectivement pour diminuer la consommation d'énergie au niveau régional ? Comment pouvez-vous être accompagnés pour réduire la consommation d'énergie ?
- Sur le thème de la production d'énergie : Quel mix énergétique souhaitez-vous ? Avec quelles implications pour votre territoire en matière d'infrastructures de production d'énergie et d'électricité décarbonée ? Quelle solidarité territoriale entre les régions qui produisent le plus et celles qui consomment le plus ?

#### Restitution sur le thème « consommation »

##### **Le premier rapporteur**

L'importance de la consommation d'énergie des édifices, ainsi que les problématiques d'emploi local et de précarité énergétique, ont été mises en avant par des participants. Les actions envisagées concernaient principalement l'extension des financements de l'Etat, avec un affichage clair des objectifs et du calendrier retenus.

##### **Le deuxième rapporteur**

La rénovation thermique des bâtiments a également fait consensus. Cette action doit néanmoins faire l'objet d'une politique à long terme. Les dispositifs existants doivent par ailleurs être coordonnés.

##### **Le troisième rapporteur**

Les participants ont préconisé des incitations législatives et financières à la rénovation énergétique des bâtiments. La communication sur les apports des actions individuelles et collectives dans ce domaine doit aussi être améliorée.

##### **Le quatrième rapporteur**

Les participants ont opté pour une massification de la rénovation énergétique des bâtiments. Le contrôle de l'atteinte des objectifs garantira, quant à lui, l'équité entre les différents publics.

##### **Le cinquième rapporteur**

D'autres participants ont plébiscité un accompagnement de tous les usagers concernés par la rénovation thermique des bâtiments (particuliers, entreprises et collectivités). Cette approche

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



suppose également l'instauration d'un véritable guichet unique. Les modalités d'accompagnement financier doivent être simplifiées. Le suivi des indicateurs de rénovation doit être optimisé afin de gagner en efficacité et en rapidité.

**Sophie MOURLON**

Quels ont été les sujets de consensus et de divergence à vos tables ?

**Un des rapporteurs**

Personne n'a contesté la nécessité d'économiser l'énergie. Les discussions portaient davantage sur les comparaisons entre ville et campagne, entre les secteurs public et privé, ainsi qu'entre les plus riches et les plus pauvres.

**Sophie MOURLON**

Les échanges sur les différences entre ville et campagne concernaient-ils la rénovation thermique des bâtiments ?

**Deux des rapporteurs**

Non. Le débat était relatif aux moyens de transport.

À cet égard, plusieurs participants ont sollicité un meilleur accompagnement du covoiturage.

**Marie-Guite DUFAY**

L'Etat et la région doivent absolument réussir à coopérer. Plusieurs expérimentations de sobriété énergétique sont intervenues en Bourgogne Franche-Comté depuis quinze ans. Il faut en tirer parti.

**Sophie MOURLON**

Absolument. Nous examinerons donc attentivement les éléments que vous nous avez transmis.

**Restitution sur le thème « production »**

**Le premier rapporteur**

Les besoins en énergie des territoires et les types d'énergies renouvelables à privilégier sur ces secteurs doivent être identifiés. Cette planification vise à clarifier les objectifs à atteindre. Elle doit cependant être rapide.

**Le deuxième rapporteur**

# Notre avenir énergétique se décide maintenant



Les participants ont prôné une accélération du développement des énergies renouvelables. Quoi qu'il en soit, cet essor ne doit pas s'opérer à n'importe quel prix. Des personnes souhaitent par ailleurs le renforcement de la participation citoyenne aux différents projets d'implantation.

## **Le troisième rapporteur**

Dans le même ordre d'idées, plusieurs participants ont suggéré une adaptation du mix énergétique aux besoins et aux potentialités des territoires. Le principe de solidarité entre les zones géographiques n'a cependant pas été omis.

## **Le quatrième rapporteur**

Les personnes de mon groupe ont formulé des idées similaires. Elles ont également recommandé de mieux accompagner les élus dans la prise de décision. Les divergences portaient sur la pertinence de la massification des actions.

## **Un des rapporteurs**

L'adaptation aux territoires facilite l'appropriation des projets par les citoyens.

## **Sophie MOURLON**

Des cartes de potentiel sont effectivement en cours d'élaboration. Le travail relatif à l'éolien est assez avancé. Ces documents seront mis à la disposition des territoires afin de faciliter leurs travaux de planification.

## **8. Conclusion**

### **Jean-Pierre LESTOILLE**

Je vous remercie toutes et tous pour votre participation à ce débat constructif. Je remercie également celles et ceux ayant participé à la préparation de cette journée.